



Le Comité Départemental du Loiret et l'ASFAS tir à l'arc
vous invitent au

TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES

Tir à 18 m



LE DIMANCHE 14 avril 2024

Lieu : Complexe sportif de la forêt, allée de l'orée de la forêt, 45770, Saran

Deux catégories sont proposées

Tir à 18 m :

- Arcs à poulies – U15 à S3 (valides et para) Blason Di-spot 40 cm poulies
- Arcs nus (barebow / chasse / longbow) (toutes catégories d'âge) Blason 60 cm

Programme :

Date	Départ	Grefe	Échauffement et Mini-qualif par équipe
Dimanche 14 avril	Arcs à poulies	10 h 00	10 h 30
	Arcs nus	14 h 00	14 h 30

Le contrôle du matériel se fera pendant l'échauffement.

« [REGLEMENT TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES 2024](#) »

L'équipe gagnante de sa catégorie s'engage à participer au trophée national des mixtes les 22 et 23 Juin 2024 à Chennevières sur Marne (94430). Dans le cas contraire, elle renonce à sa première place. (Elle ne pourra pas être remplacée par l'équipe d'un autre club).

ENGAGEMENT : 12€ par équipe

Chèque à l'ordre de « Comité Départemental de Tir à l'Arc du Loiret » à l'adresse suivante :

Philippe Mareschal
1605 rue nationale 20, 45770, Saran
Téléphone : 06 65 04 60 89

ARBITRES : Edwige ROLAND, Jean-Jacques TETARD

RECOMPENSES : Aux premiers de chaque catégorie.

Tenue de club souhaitée ou conforme au règlement FFTA.

Buvette

INSCRIPTIONS : jusqu'au 07 avril 2024 **UNIQUEMENT A L'ADRESSE SUIVANTE :**

president@fleury-saran-tiralarc.com

Vous recevrez un courriel de confirmation.